

DECLARATION PREALABLE TOITURE

pamiers
Cœur d'Arriège

-**CERFA** n° 13404 (générale) ou n°13703 (maison individuelle)

Par voie dématérialisée ou en 5 exemplaires papiers (AR)

-Portail GNAU : <https://pamiers.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

-Cerfa téléchargeable sur le site : <http://www.service-public.gouv.fr> ou sur le site internet de la mairie de Pamiers : www.ville-pamiers.fr.

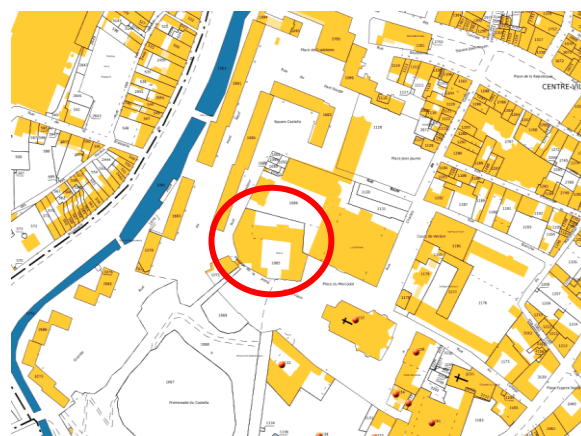
-Délai de droit commun : 1 mois (*2 mois si le terrain se situe en Site Patrimonial Remarquable*)

Pièces à fournir :

DP1 : Plan de situation :

PERMET DE LOCALISER LE TERRAIN SUR LA COMMUNE.

Sites internet : <http://www.cadastre.gouv.fr>

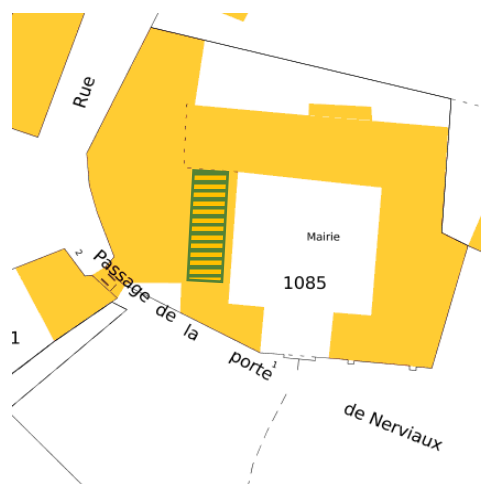


DP2 : Plan de masse

MATERIALISE L'EMPLACEMENT DU PROJET.

Permet de localiser la toiture concernée par le projet, par rapport à son environnement.

(Pour les projets situés en SPR, matérialiser sur ce plan les angles de prise de vue des photos).



DP4 : Plan des toitures :

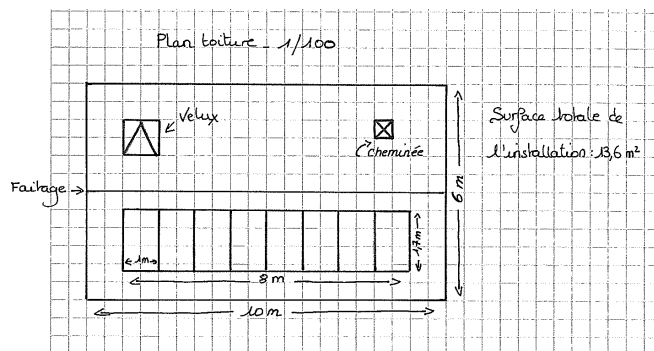
MATERIALISE LES MODIFICATIONS APORTEES.

Le plan des toitures doit être à **l'échelle** (ex : 1/100 ou 1/200).

Le plan des toitures doit faire apparaître les ouvertures, les éléments de décor, etc... , de manière à apprécier l'aspect architectural de la construction.

Ce plan est nécessaire lorsqu'il y a une création d'ouvertures, la pose de panneaux photovoltaïques...

Ils peuvent être réalisés par des professionnel ou à partir des plans initiaux du bâtiment (s'ils existent) ou être refaits sur du papier millimétré ou à petits carreaux.



DP5 : Une représentation de l'aspect extérieur de la construction si votre projet le modifie :

PERMET DE VISUALISER LE PROJET.

Lors d'une modification de toiture, cette représentation graphique/ photomontage permet de mieux visualiser le projet et d'en apprécier l'intégration dans l'environnement immédiat.

Il peut être réalisé à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou à partir d'un calque sur un fond de photographie du site existant ou encore d'un dessin réaliste.



DP7 et DP8 : Photos :

PERMET DE VISUALISER L'ETAT EXISTANT.

Intégrer au dossier une (ou plusieurs) photo de près : photo de l'emplacement du projet (toiture concernée), ainsi qu'une (ou plusieurs) photo de loin : photo globale du terrain montrant notamment la ou les constructions existantes et celles potentiellement à proximité.

(Les impressions écran google map ne sont pas nécessaires.)



DP11 : Notice : si le projet est situé en SPR

Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés (références) et les modalités d'exécution des travaux, pour chaque ouvrage.

D'autres pièces peuvent vous être demandées dans certains cas (se référer aux pages 13 à 16 du formulaire ou 7 à 9 pour le cerfa 13703).

Comment remplir le CERFA :

1/ Compléter le paragraphe 1 (Identité du déclarant).

- Ne pas oublier la date et lieu de naissance.
- Ne pas oublier le n° de SIRET pour une personne morale.
- En cas de pluralité des demandeurs, la fiche intitulée « autres demandeur » doit être fournie.

2/ Compléter le paragraphe 2 (Coordonnées du déclarant).

- Ne remplir le paragraphe 2 bis que si vous souhaitez que les divers courriers (notification de délais/demande de pièces manquantes) soient envoyés à une adresse différente de celle renseignée au paragraphe 2.

3/ Compléter le paragraphe 3.1 (Localisation du terrain).

- Ne pas oublier la référence cadastrale : 2 lettres pour la section (*ex : AW*) et un nombre (*ex : 360*). Cette information se retrouve sur l'acte d'achat du terrain ou sur cadastre.gouv.fr.
- Ne pas oublier la superficie du terrain.
- Il existe une feuille supplémentaire en cas de pluralité de parcelles (*en page 11 pour le cerfa 13404 et en page 5 pour le cerfa 13703*). (= unité foncière : toutes les parcelles contiguës appartenant au même propriétaire).

4/ Compléter le paragraphe 3.2 (Situation juridique).

- △ (*Ce paragraphe n'existe pas pour le cerfa 13703*)
- Ne pas oublier de cocher les cases correspondantes à votre situation.
- Si votre terrain est issu d'une division, indiquer le numéro de dossier. Idem si vous disposez d'un certificat d'urbanisme.

5/ Compléter le paragraphe 5.1 (Nature des travaux).

- △ (*Il s'agit du paragraphe 4.1 pour le cerfa 13703*)
- Décrire la totalité des travaux envisagés.
- Ne pas oublier d'indiquer les références des couleurs et matériaux utilisés pour le projet (*ex : panneaux de couleur noire*).
- Si le projet porte sur des panneaux photovoltaïques, indiquer le type d'installation.

6/ Penser à dater et signer la page 10 du cerfa (ou page 4 pour le cerfa 13703).

Normalement, dans le cas d'une simple modification de toiture, les autres paragraphes du cerfa ne sont pas à remplir.

1.1 Vous êtes un particulier Madame Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : Date : [][]/[][]/[][][][]
Commune : _____
Département : [][][] Pays : [][][]

1.2 Vous êtes une personne morale
Dénomination : _____ Raison sociale : _____
N° SIRET : _____ Type de société (SA, SCL...): _____
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur
Nom : _____ Prénom : _____

2 Coordonnées du déclarant
Adresse : Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____
Localité : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Téléphone : _____ Indicateur pour le pays étranger : _____
Si le déclarant habite à l'étranger : _____
Pays : _____ Division territoriale : _____
Adresse électronique : _____@_____
 J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

3 Le terrain
3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)
① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet. Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.
Adresse du (ou des) terrain(s)
Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____
Localité : _____
Code postal : _____
Références cadastrales⁵⁶ :
① Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 11.
Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____ Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : _____

3.2 Situation juridique du terrain
① Ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui Non Je ne sais pas
Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? Oui Non Je ne sais pas
Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui Non Je ne sais pas
Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations : _____

5 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction
5.1 Nature des travaux envisagés
 Nouvelle construction
 Travaux ou changement de destination⁵⁷ sur une construction existante
 Clôture
Courte description de votre projet ou de vos travaux : _____
Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : _____
Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol, indiquez sa puissance crête : _____ kW et la destination principale de l'énergie produite : _____